

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSMECP-2024-06-037

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité
Métiers de l'esthétique - cosmétique - parfumerie session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Métiers de l'esthétique - cosmétique - parfumerie ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Métiers de l'esthétique - cosmétique - parfumerie :

Président : Madame Stéphanie BELLARD, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

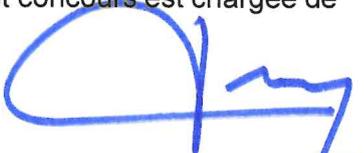
Enseignant-chercheur : Madame Claire MORVAN ;

Enseignants : Mesdames Celia ANDRADE, Isabelle COSTA, Laurence CROMPAGNE, Emilie DORVAULT, Ana Paula GIBERT, Christine LACHENY, Magali NEUVILLE, Chrystelle PAJOT, Celia PRIETO, Christine PRODIGUE-LEITERER, Mariem SIALA-VAUGON, Valérie THIBAUT SOUVILLE, Corinne TOSSER-CHEVILLON et Messieurs Jean-François CHEN, Bertrand PLANTE ;

Professionnels : Mesdames Catherine BOURGEOIS, Nathalie CAILLET, Charlotte DEGORRE, Anne Laure DELAY MESSIASSE, Amandine GAGNEUX, Cécilia GREGORATTO, Françoise LEFEVRE-CAUX, Marion MASSIAS, Audrey MONOT, Ophélie ORVAL, Séverine PRIEUR, Sandrata RABESON, Marie RIGUET, Emeline ROYER et Monsieur Damien FREYTHÉ.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER